

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Séduction :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19-

048977

42532

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2922

Société : R.A.M. : RASTRA SITE

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AHCI A A Mohamed

Date de naissance : 15-04-1955

Adresse : 89 Rue 6 Hay El Alia 1 Oul Fia

CSE AR LAN CA

Tél. : 0664662230

Total des frais engagés : 252,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/09/2010

Nom et prénom du malade : AHCI A A HOU RIA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : AITA + Diabète

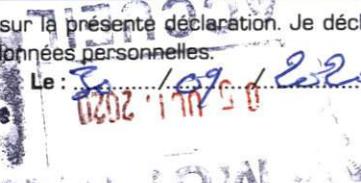
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA BLANCA

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30.09	9	1	1500,00	DR. BELKEBIR Khadidja Médecin Générale Rue 27 Cité Oulfa - Casablanca Tél: 0522 90 28 15
1.10.20				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Alia 1 Rue 27 N° 34 Oulfa Casablanca Tél 05 22 93 43 24	30/09/2020	602,10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		
	D 00000000 00000000	B 00000000 35533411		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Khadija BELKEBIR

MEDECINE GENERALE

الدكتورة خديجة بلكري

الطب العام

Lot. EL Alia - Rue 27 N° 94
Bd. Oued Tansift - EL Oulfa
T : 05 22 90 48 76 - CASABLANCA

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain sebââ Casablanca
Amarel 4 mg. cp b 30
P.P.V : 68,80 DH
6 118001 081325

تجزئة العالية - الزنقة 27 الرقم 94
شارع وادي تانسيفت - الألفا
الهاتف : 05 22 90 48 76 - الدار البيضاء

Casablanca, le 30-09-2003
الدار البيضاء، في

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain sebââ Casablanca
Amarel 4 mg. cp b 30
P.P.V : 68,80 DH
6 118001 081325

1) M-^l AM CHTIAA HOUZIA
68,80 x 3

2) Amarel SV
25,170 x 3 17/10
2) DR. BELKEBIR Khadija
Medecine Generale
Rue 27 N° 94 El Alia
El Oulfa - Casablanca
T : 05 22 90 48 76

3) AM E P SV 48,00

4) 48,00 17/10 le -ct

5) 10,50 x 2 17/10 le -ct
Tandifurone 80 (x 2)
17/10 le -ct

REPHARMACIE OUED TANSIFT
Alia 1 - Rue 27 N° 94
El Oulfa - Casablanca
T : 05 22 90 48 76

SV L. P 1000

48,00

DR. BELKEBIR Khadija
Medecine Generale
Rue 27 N° 94 El Alia
El Oulfa - Casablanca
T : 05 22 90 48 76

100-052243343
Tele 0522-43343
El. Post-Carsten
Alte 1. Etage 22166
Gutmannsgrund 1
Bis 66100-052243343
100-052243343

602, 10

IPRADIA® LP 1000 mg
Boîte de 30 comprimés à libération
prolongée
PPV : 25,10 DH

118000 023517

DR. BESKEBIR Ibadja
Médecin : ~~gynécologue~~
Rue 27 N° 94 F. Alia
Cité Oufa - Casablanca
Tél. : 0522 90 48 76

Charmaine QUED TANSIFT
Alta 1, Rue 27 N°94 Bis
Oulfa - Casablanca
05 22 23 43 34
50

PPV: 49,60 DH
LOT: 20E25
EXP: 05/2023

PRADIA® LP 1000 mg
Boîte de 30 comprimés à libération
prolongée
PPV : 25,10 DH

319334
Tardyferon® 80 mg
 6 1118001103041
 30 comprimés pelliculés
 Distribué par COOPER PHARMA
 41, Rue Mohamed Didioui - Casablanca
 Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculés
Distribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Djouri, Casablanca
Pharmacien Responsable : Amine DAVIDI

PPV : 40-50 DH

PPV · 40-50 DH